



coutancesmeretbocage.espace-familles.fr



// INSCRIPTIONS RENTRÉE SCOLAIRE 2026 //

> POUR QUI ?

Les enfants qui entrent à l'école publique en septembre 2026 (toute petite section et petite section) et les nouveaux arrivants.

> COMMENT ÇA MARCHE ?

// ÉTAPE 1 : JE CRÉE MON DOSSIER //

- La création de mon dossier dans l'espace familles est incontournable, je dois saisir en ligne toutes les informations nécessaires pour bénéficier ensuite d'un accès à mon espace en ligne (entre la création du dossier et l'obtention de mes codes, il peut y avoir un délai de 7 jours).
- Si j'ai déjà un dossier, je passe directement à l'étape 2.

. PRATIQUE .

L'espace familles est accessible 7j/7 et 24h/24.

// ÉTAPE 2 : INSCRIPTION À L'ÉCOLE //

- Je vais sur mon compte dans l'onglet "mes démarches", je sélectionne "inscription scolaire" et complète les informations demandées.
- Je recevrai ensuite un certificat d'inscription pour mon enfant dans l'école de mon secteur.
- Je devrai alors me rendre à l'école pour finaliser l'inscription.

. INFO+ .

Mon enfant est déjà scolarisé dans une école publique de Coutances mer et bocage : je n'ai pas besoin de procéder à une nouvelle inscription.

// En cas de demande de dérogation scolaire //

- Je peux m'adresser auprès de la direction éducation enfance jeunesse pour obtenir le formulaire.
- Je peux trouver le formulaire sur l'espace familles rubrique "Mes démarches" puis "Demande de dérogation scolaire", une fois signé de votre part et pour avis, par le maire de votre commune de résidence, nous le faire parvenir par la démarche "demande de dérogation scolaire".
- Dans ces deux cas, il faudra transmettre l'avis favorable rendu, sur mon espace familles, au moment de l'inscription scolaire.
- L'inscription dans l'établissement souhaité ne pourra s'effectuer qu'après la décision de dérogation prononcée.
- Les demandes de dérogation ouvriront le 15 janvier 2026.

. INFO+ .

Sans réception des bons documents et dossier complet, la demande ne pourra aboutir.

// IMPORTANT //

Si je rencontre un souci avec la création de mon compte ou pour la réalisation de mes démarches, je peux :

- Contacter ma mairie ou me rendre dans un espace France Services.
- Prendre rendez-vous auprès de la direction éducation enfance jeunesse au 02 33 76 85 01.

Remarque : une arrivée sur le territoire en cours d'année ? L'inscription est toujours possible.

COUTANCESMERETBOCAGE.ESPACE-FAMILLES.FR

Direction éducation enfance jeunesse

Hôtel de Ville de Coutances

02 33 76 85 01

inscriptionscolaire@communaute-coutances.fr

www.coutancesmeretbocage.fr